

« C'est aux néo-ruraux de s'adapter et non l'inverse ! » : pétition pour maintenir les cloches !

écrit par Monique B | 12 août 2025



Les cloches de l'église de Mésigny (Haute-Savoie) sonnent de jour comme de nuit depuis 155 ans. (Crédit photo Google Maps)

&



Les cloches de l'église de Mésigny (Haute-Savoie) sonnent de jour comme de nuit depuis 155 ans. (Crédit photo Google Maps)

Le village entier de Mésigny ([Haute-Savoie](#)), et même au-delà, se mobilise en réponse à la plainte d'une habitante demandant à faire taire les cloches pendant les nuits d'été. Une [pétition](#), qui a déjà recueilli plus de 8000 signatures, a été lancée.

Dans ce petit village haut-savoyard de 800 habitants, situé non loin d'Annecy, l'église Saint-Denis célèbre cette année ses 155 ans. Depuis toutes ces années, ses cloches rythment le jour et la nuit, sonnant toutes les heures et demi-heures. Pourtant, une nouvelle habitante a exprimé son mécontentement, exigeant l'arrêt des sonneries durant la période estivale. En réponse, l'association Cœur de Villages a décidé de lancer, fin juillet, une pétition intitulée « *Sauvons les cloches de l'église de Mésigny !!!* ».

Une tradition qui « n'a jamais posé de problèmes auparavant »

La maire de la commune, Sylvie Le Roux, a confirmé auprès de [France 3 Auvergne-Rhône-Alpes](#) que cette tradition n'avait pourtant « jamais posé de problèmes auparavant ». L'édile a expliqué que **la plaignante, qui réside à Mésigny depuis un peu plus d'un an, « s'est**

manifestée auprès de la mairie parce que les cloches la dérangent la nuit. Surtout l'été, quand elle dort la fenêtre ouverte ».

Si Sylvie Le Roux entend que le son des cloches « puisse la perturber » et conçoit « tout à fait » qu'un « temps d'acclimatation » soit nécessaire, elle estime néanmoins que « c'est bien d'avoir un clocher qui ne fonctionne pas seulement pour les enterrements et les mariages ».

La plainte a été examinée lors du conseil municipal du 24 avril dernier, mais celle-ci a été rejetée à l'unanimité. « L'ensemble des élus ont décidé de maintenir le fonctionnement des cloches du village pour le moment », a déclaré la maire.

« Si cela vous dérange ou vous incommode, passez votre chemin »

« Mais qui sont ces gens ?!?! » interrogent de leur côté les auteurs de la pétition avant de poursuivre : « Nous sommes dans une commune française, en milieu rural, où les cloches des églises sonnent depuis des siècles, où les coqs chantent très tôt, où des troupeaux vivent à proximité, certains ayant même des cloches autour du cou, où le bruit des tracteurs est habituel, les agriculteurs travaillant dur pour vous donner à manger ! »

« Si cela vous dérange ou vous incommode, passez votre chemin, la route est longue et large ! » est-il encore écrit. Le texte mentionne que « jusqu'à ce jour, les cloches de l'église ne dérangent personne ».

Près de 8500 signatures

Les auteurs préconisent aux personnes qui s'installent dans une commune de s'adapter « à son mode de vie plus que centenaire ». « C'est aux néo-ruraux de s'adapter et non l'inverse ! » s'agacent-ils encore. Et de conclure : « Si cela vous empêche de vivre ou de dormir, allez habiter dans un centre-ville au milieu des voitures, pour votre plus grand bonheur et le nôtre également !! » Ce lundi 11 août, la pétition a déjà recueilli environ

8500 signatures, touchant des signataires bien au-delà des limites du village et de la Haute-Savoie.

[Source Epoch Times](#)